

L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES : DES ENJEUX D'ÉGALITÉ ET DE QUALITÉ



L'accessibilité des lieux publics et des espaces de vie est aujourd'hui une préoccupation de l'ensemble des acteurs de la ville, mais aussi des transports.

Améliorer les conditions de déplacement des personnes les moins mobiles, c'est à la fois prôner l'égalité, le droit au transport, mais c'est aussi apporter davantage de confort au plus grand nombre à travers la prise en considération des personnes aux besoins spécifiques.

Ainsi, la loi n°2005-102 du 11 février 2005 implique fortement les autorités organisatrices de transports.

EFFIA MTI vous accompagne dans la définition de schémas de transport adaptés à ces enjeux majeurs pour nos concitoyens.

> Un savoir-faire et une expertise au service de la prise de décision

A travers une équipe pluridisciplinaire, EFFIA MTI est à même d'appréhender, par sa connaissance des publics spécifiques et par un travail en partenariat avec leurs représentants, les enjeux et les réponses adaptées à ces personnes.

Spécialiste du transport de voyageurs, notre société mobilise l'ensemble de ses savoir-faire et de ses compétences en matière d'aménagement et de méthode participative pour vous accompagner dans cette démarche volontariste et de progrès.

Par sa connaissance des pratiques de mobilité, des infrastructures, des services et des équipements, EFFIA MTI vous propose des solutions concrètes et adaptées à vos priorités.

> Des outils méthodologiques variés et complets

Les outils méthodologiques utilisés permettent d'appréhender la diversité des situations, mais aussi des besoins.

Alliant le qualitatif au quantitatif, les experts superposent leur savoir-faire cartographique à des méthodes empiriques et statistiques pour représenter le plus fidèlement possible la complexité des acteurs et de l'environnement.

Nos outils permettent ainsi d'aborder l'ensemble des aspects relatifs à la mobilité : que ce soient les infrastructures, les besoins spécifiques en matière d'aménagements, de services ou encore d'information et ce, pour l'ensemble de la chaîne de déplacement.

> Principales références

- > Études sur la mise en place d'une stratégie d'accès en gare et au train pour les personnes à mobilité réduite sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- > Accessibilité des pôles d'échanges et prise en compte des personnes à besoins spécifiques dans les univers ferroviaires, routiers et urbains.
- > Définition d'un programme d'action en région Basse-Normandie.
- > Élaboration d'une méthodologie pour la prise en compte de l'accessibilité des PMR par le TER.
- > Diagnostic d'accessibilité de 120 gares du Transport Public.

